

DÉPARTEMENT
des
HAUTES ALPES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT de
BRIANCON

CANTON DE
BRIANCON 1

COMMUNE
DE
**VILLAR
D'ARENE**

L'an deux mil vingt trois et le 11 décembre 2023 à 18 heures 15

le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Olivier FON**S, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 1 décembre 2023

Présents : Olivier FONS, Michel GONNET, David LE GUEN, Béatrice ALBERT, Jean-Pierre JACQUIER, Catherine RULFO PATTE, Élodie LEFEBVRE, David AMIEUX, Gilles JUGE

Absents : Valérie LANDRY BUCH, Sylvain PROTIERE

Secrétaire de séance : David LE GUEN

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

Lors du conseil communautaire de la communauté de communes du Briançonnais du 18 octobre 2022, il a été décidé, au titre d'un Fonds de Soutien et de Solidarité Territoriale 2022, du versement de 65 450€ pour le projet de fourniture, installation et mise en service d'un système de radiographie pour le cabinet médical de montagne.

Cette somme a été accordée à la Commune de Villar d'Arène bien que la demande ait été formulée par le SIVOM La Grave-Villar d'Arène qui en a la compétence.

Etant donné que seules les communes peuvent se voir attribuer le Fonds de Soutien et de Solidarité Territoriale, La CCB ne peut donc pas procéder au versement de la subvention au SIVOM La Grave-Villar d'Arène.

Monsieur le Maire propose de faire une décision modificative sur le budget de la commune de Villar d'Arène afin d'encaisser la somme de 65 450€ et de la reverser au SIVOM La Grave -Villar d'Arène.

OBJET

Reversement
subvention FSST
radiologie au SIVOM

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Accepte d'encaisser et reverser la somme de 65 450€**
- **Accepte de faire une décision modificative pour réaliser cette opération**

52/2023

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdit

Le Maire,
Olivier FONS

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le

ID : 005-210501813-20231211-D522023-DE